



Les journalistes ne sont pas aux ordres de la préfecture ou du gouvernement !

Nous ne sommes ni en Pologne ni en Hongrie. Nous sommes en France. Mais en France aussi le pouvoir s'arroge le droit de rappeler à l'ordre la télévision de service public.

Généralement, les reproches et les injonctions s'opèrent de manière feutrée, sans heurts, avec la persuasion de la communication « positive ». Pas en Haute-Saône où l'on a préféré travailler, pourrait-on dire, à l'ancienne.

Ce qui s'est passé le 19 février en Franche-Comté fleure bon les années 60 et l'époque où les conducteurs de JT était validés par la préfecture.

Ce jour-là, le ministre de l'économie et des finances Bruno Le Maire devait notamment visiter l'entreprise Crossject d'Arc-lès-Gray. Un déplacement express, décidé au dernier moment, et dont la préfecture de Haute-Saône ne veut pas révéler le contenu aux rédactions.

Impossible d'obtenir des précisions, mais le ministère et son relais préfectoral ont décidé que Bruno le Maire serait en direct dans l'édition de la mi-journée de France 3 Franche-Comté.

Devant le peu d'empressement de la station de Besançon à répondre, la préfecture change de ton la veille de la visite ministérielle. Elle avertit cette fois des journalistes du bureau de Vesoul qu'elle pourrait bien s'opposer au tournage en cours

d'un magazine avec les gendarmes du département, si une équipe n'était pas dépêchée le lendemain.

Le 19 février, les spectateurs découvrent donc Bruno Lemaire en direct dans le journal. Un choix éditorial, selon la rédaction en chef. Nous ne contestons pas cette décision, mais cela n'excuse en rien le chantage exercé par la préfecture de Haute-Saône.

Demander un reportage est une chose, menacer d'interrompre un tournage pour l'obtenir, c'est grave.

Les syndicats CGT, SUD, SNJ de France 3 entendent rappeler que nous ne sommes pas des valets de la préfecture. La pression exercée sur la rédaction de France 3 Franche-Comté relève d'une autre époque, celle où stagnent visiblement les responsables de cette affaire, qui ont si peu conscience de la notion de liberté de la presse qu'ils en ont même oublié d'être discrets.

Nous attendons également de notre direction régionale qu'elle rappelle à la préfecture de Haute-Saône le respect dû au travail des journalistes et à leur indépendance.

Besançon, le 1^{er} mars 2021